

la FLORIDE

D'ORLANDO A OCEAN DRIVE

AVEC GÉO SOLUTIONS

-50%
dans la limite du plafond annuel

du 09 au 16 avril 2010
du 17 au 24 avril 2010

8 jours - 6 nuits

Vol régulier au départ de Paris
Hôtel 1^{ère} catégorie
Pension Complète

JOUR 1

Rendez-vous des participants en début de matinée à l'aéroport de Paris Roissy. Enregistrement et embarquement. Décollage à destination d'Orlando via Philadelphie. Repas servis à bord. Arrivée à Orlando en début de soirée, accueil par votre guide et transfert à l'hôtel. Installation et logement à l'hôtel. Dîner à l'hôtel

JOUR 2

Petit déjeuner. Départ pour la visite des Studios Universal où vous pourrez assister au tournage de films et voir de près des effets spéciaux, tels l'effondrement d'un pont ou le déraillement d'un train. Vous découvrirez les trucs utilisés dans les films tels que "ET" et "Retour vers le Futur". Déjeuner libre dans le parc. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi. Dîner et logement à l'hôtel.

JOUR 3

Petit déjeuner. Départ pour la découverte d'EPCOT Centre, le monde du futur, un rêve à l'américaine où le royaume de l'enfance côtoie les réalisations techniques les plus sophistiquées. Vous pourrez visiter les différents pavillons internationaux dont celui de la France et vous aventurer dans «le monde de demain» ...

Déjeuner libre dans le parc.

Dîner à Epcot Center, où vous pourrez assister aux feux d'artifices. Retour à l'hôtel en fin de soirée.

Logement à l'hôtel.

JOUR 4

Petit déjeuner. Départ pour Cap Canaveral, à la conquête de l'espace. Vous pourrez assister à une rétrospective de la conquête spatiale américaine et observer de plus près les témoins de cette aventure tels que les fusées, les satellites, Mercury et Apollo, les combinaisons des premiers piétons lunaires, des échantillons de pierre de lune, tous les outils et les véhicules utilisés au cours de différentes missions ...

Déjeuner suivi de la projection du film IMAX (en anglais) de la NASA. Dans l'après-midi, route vers Miami.

Dîner en cours de route.

Arrivée en fin de journée. Installation à l'hôtel.

JOUR 5

Petit déjeuner.

Départ pour la visite des Everglades. Cette vaste plaine marécageuse est l'un des Parcs Nationaux les plus originaux au monde. Formé d'une flore et d'une faune exceptionnelles, il sert de refuge à nombres d'oiseaux, d'alligators, de tortues et de lamantins. Vous vivrez l'expérience d'une promenade grisante en aéroglisseur (prévoir des boules QUIES) dans ce labyrinthe de voies d'eau qui sillonnent les marais et où les cyprès et les palétuviers s'épanouissent.

Départ pour Miami. Déjeuner dans le quartier Cubain.

Visite de Miami Beach et son quartier Art Deco ainsi que la ville de Miami. Baptisée «la Capitale des Caraïbes», elle associe l'aspect coloré et vivant de la culture latine à l'atmosphère d'une ville de villégiature américaine. Depuis sa transformation en station balnéaire très branchée, Miami est devenue un haut lieu de la mode et nombres d'artistes ont établi leur quartier d'hiver dans cette partie privilégiée et la plus au sud des Etats-Unis.

Dîner au Crab House, restaurant de poissons typiquement américain. Logement à l'hôtel.

JOUR 6

Petit déjeuner. Journée libre pour découvrir par vous-même cette station balnéaire réputée, flâner tout à loisir sur ses plages paradisiaques et profiter des joies de la mer ou faire un tour sur les Keys.

Repas libres et logement à l'hôtel.

JOUR 7

Petit déjeuner

Transfert à l'aéroport en début de matinée, assistance aux formalités d'enregistrement et d'embarquement puis décollage à destination de Paris via Philadelphie.

Dîner et nuit dans l'avion.

JOUR 8

Petit déjeuner dans l'avion. Arrivée à Paris en début de matinée.

ADULTE : 1315 €

*Enfant de 9 à -12 ans : 1275 €

*Enfant de 2 à -9 ans : 1261 €

*Enfant -2 ans : 270 €

Base 40 pers. minimum

*2 enfants maxi dans la chambre des parents

**Circuit déconseillé
aux enfants de moins de 6 ans**

CE PRIX COMPREND

Les vols transatlantiques Paris / Orlando - Miami / Paris avec US Airways via Philadelphie.

Les taxes d'aéroports, 270 € à ce jour.

Les transferts et transports terrestres en autocar privé.

Les services d'un guide francophone durant tout le circuit.

L'hébergement de première catégorie

La pension complète (sauf : le dîner du jour 6 et des déjeuners des jours 2, 3, 6 & 7)

Les visites et excursions mentionnées au programme.

Le port d'un bagage aller et retour dans chaque hôtel.

Les taxes et le service dans les hôtels et les restaurants.

Les taxes locales sur les services inclus dans le prix.

L'assurance assistance rapatriement

CE PRIX NE COMPREND PAS

Les boissons pendant les repas. Les dépenses personnelles.

Les pourboires des guides et du chauffeur (5€/jour/pers.).

Le supplément chambre individuelle : 211 €. L'assurance annulation, bagages, interruption de séjour.

IMPORTANT FORMALITÉS / SANTÉ

Il est obligatoire pour les ressortissants Français de détenir un passeport électronique pour se rendre aux États-Unis et pour y transiter, cependant les passeports à lecture optique (modèle «DELPHINE») délivré avant le 25 octobre 2005 sont toujours valables.

De plus, les ressortissants Français devront obtenir des autorités américaines, avant leur départ, une autorisation électronique d'entrée aux USA à remplir en ligne sur le site internet de l'ESTA (Système Electronique d'Autorisation de Voyage) <https://esta.cbp.dhs.gov>

Nouveau :

Les week-ends sont désormais cumulables avec toutes les formules vacances proposées par le CE :

- Vacances individuelles 2010
- Subventionnement sur facture 2010
- ou Chèques vacances 2010

Votre subvention sur ces départs est alors prélevée sur votre quota de subvention globale dans la limite de votre plafond. Si la totalité de votre subvention a été consommée, il vous sera possible de participer à un autre séjour, mais au prix coûtant.

Date limite d'inscription :
06.11.09

LA SUBVENTION : METHODE DE CALCUL

- Période de référence :

Séjours dont le départ est inclus entre le 01/01/10 et le 31/12/10

- Calcul de votre quotient :

$$\frac{\text{revenu imposable 2008}}{\text{nombre de parts}}$$

BAREME DES FRAIS D'ANNULATION

la FLORIDE

Plus de 60 jours avant le départ	sans frais
De 60 à 31 jours avant le départ	10%
De 30 à 21 jours avant le départ	25%
De 20 à 8 jours avant le départ	50%
De 7 à 2 jours avant le départ	75%
Moins de 2 jours avant le départ et non présentation	90%
	100%

Conditions générales, procédures d'inscription et d'annulation : se référer au dossier d'inscription.

EXEMPLE DE CALCUL DE LA SUBVENTION

CALCUL DU QUOTIENT FAMILIAL

- mon revenu imposable est de 34.000€
- je suis marié avec 2 enfants à charge : 3 parts
- mon quotient familial sera donc de $34.000\text{€} / 3 \text{ parts} = 11.333\text{€}$

CALCUL DU TAUX ET DU PLAFOND DE SUBVENTION

- je calcule ma catégorie en fonction du quotient familial : de 10.189€ à 11.500€ = C3
- mon plafond annuel : 2 adultes : 1.059€ + 2 enfants (207x2) 414€ = 1.473€

RÉSERVATION D'UN PREMIER SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% printemps 2010 d'un montant de 2.100€
- ma subvention CE est de $2.100\text{€} \times 50\% = 1.050\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€, et ma subvention de 1.050€
- j'ai donc touché la totalité de la subvention qui m'est allouée pour ce WE/SEJ/CIRC printemps 2010
- ma participation a été de 1.050€ (2.100€ - 1.050€)

RÉSERVATION D'UN SECOND SÉJOUR

- je choisis un WE/SEJ/CIRC à 50% automne 2010 d'un montant de 2.400€
- ma subvention CE est de $2.400\text{€} \times 50\% = 1.200\text{€}$
- mon plafond étant de 1.473€ - 1.050€ (subv du 1er séjour) = 423€
c'est ce montant qui sera déduit.
- ma participation sera alors de 1.977€ (2.400€ - 423€)

ATTENTION

Si durant l'année, la subvention n'a pas été consommée en totalité, le solde de subvention non utilisé ne pourra pas être transféré sur l'exercice suivant.

Les coûts supplémentaires engendrés par les variations de taux, l'augmentation des taxes aéroport, les surcharges carburant et le manque de participants au départ vous seront systématiquement répercutés.

SALARIE ACTIF		PLAFOND DE SUBVENTION ANNUEL		
CAT.	QUOTIENT FAMILIAL	CELIBATAIRE (1)	COUPLE (2)	PAR ENFANT
C1	moins de 8 875 €	710 €	1 102 €	215 €
C2	de 8 875 € à 10 188 €	696 €	1 080 €	211 €
C3	de 10 189 € à 11 500 €	682 €	1 059 €	207 €
C4	de 11 501 € à 12 813 €	669 €	1 038 €	203 €
C5	de 12 814 € à 14 125 €	656 €	1 018 €	199 €
C6	de 14 126 € à 15 438 €	642 €	998 €	195 €
C7	de 15 439 € à 16 750 €	630 €	978 €	191 €
C8	de 16 751 € à 18 063 €	618 €	959 €	187 €
C9	de 18 064 € à 19 375 €	606 €	940 €	184 €
C10	de 19 376 € à 20 688 €	594 €	922 €	180 €
C11	de 20 689 € à 22 000 €	582 €	904 €	176 €
C12	de 20 001 € à 23 313 €	571 €	886 €	173 €
C13	de 23 314 € à 24 625 €	560 €	869 €	170 €
C14	de 24 626 € à 25 938 €	549 €	852 €	166 €
C15	plus de 25 938 €	538 €	835 €	163 €

(1) ou séparé ou divorcé ou veuf (2) marié ou union libre

CASA / RETRAITE

Plafond de subvention annuel : 489 € + 163 € par enfant à charge

COMMENT FONCTIONNE LE SYSTÈME D'AFFECTATION ?

Les demandes sont classées par points. L'affectation se fait automatiquement par le système informatique dans l'ordre décroissant des points.

1) Points attribués à l'inscription (BONUS)

Les délais :

- inscription dans les délais : +3000
- hors délais : +1000

La composition familiale :

- l'ouvrant-droit : +100
- le conjoint : +100
- actif : +1800
- Par enfant à charge inscrit : +100
- Plus de trois enfants à charge inscrits : +300

2) Points déduits pour séjours antérieurs (MALUS)

- 15 points par jour pour les familles ayant séjourné en juillet, août et les vacances scolaires d'hiver durant les 3 dernières années.
- 10 points par jour pour les autres périodes.
- les points "malus" sont abattus de 20 % chaque année.

3) A l'équivalence de points, c'est l'ancienneté Renault qui sera prise en compte

FORMALITÉS NÉCESSAIRES AU VOYAGE

CES DÉMARCHES RELÈVENT TOTALEMENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

- Chaque "ouvrant droit" et "ayant droit" doit s'informer et se mettre en conformité par rapport aux formalités exigées pour le voyage envisagé. Le CE ne participe pas aux frais de ces formalités.

Exemples : passeport ou CNI en cours de validité pour les adultes et les enfants, visas, vaccins ...

Toutes les formalités précisées sont données pour les ressortissants français. Les salariés de nationalité étrangère doivent se rapprocher du consulat de destination pour connaître les directives les concernant.

- Pour les destinations faisant partie de la CEE, il est recommandé aux participants de se procurer auprès de leur centre de sécurité sociale une carte européenne d'assurance maladie : il sera possible ainsi, en cas de besoin et sur présentation de ce formulaire, d'être soigné gratuitement.

- En aucun cas le CE ne dédommagera un "ouvrant droit" ou un "ayant droit", qui se trouverait en situation irrégulière au moment du voyage.